

The Finest In Security And Convenience For Your Vehicle.

Manuel D'Utilisation

MODÈLE
5104A

Félicitations

Nous vous félicitons d'avoir acheté l'un de nos systèmes haut de gamme de télédémarrage et de sécurité. La lecture préalable du présent manuel permet d'optimiser l'utilisation du système et de mieux tirer parti de sa richesse fonctionnelle. Visitez le site : www.automate-carsecurity.com – Pour des informations générales et complémentaires. Pour toute autre question, veuillez vous adresser à un détaillant agréé Directed ou http://support.directed.com.

Information supplémentaire

Seulement les commandes et fonctionnalités de base, et les informations essentielles sont abordées dans ce guide compact. Votre produit possède des fonctionnalités avancées qui ne sont pas abordées ici, veuillez consulter la version complète en ligne à www.automatecarsecurity.com. Disponible sous Support>Guides. La plupart des chapitres dans ce guide contiennent également des informations supplémentaires que l'on peut retrouver dans la version complète en ligne.

Contenu

Découvrez la meilleure génération de systèmes de sécurité avec télédémarrage. Le système contient tout ce qu'il vous faut.

- 2 Télécommande unidirectionnelle (p/n 7142A)
- Manuel du propriétaire et Carte de garantie

Réglementations gouvernementales et consignes de sécurité



Lisez les sections *Réglementations gouvernementales* et *Avertissement ! La sécurité avant tout* dans le présent manuel avant d'utiliser ce système.

Avertissement ! Le non respect de ces consignes peut entraîner la mort, des blessures corporelles ou des dommages matériels, et peut aussi être considéré comme une utilisation illégale du système au-delà de l'utilisation prévue.

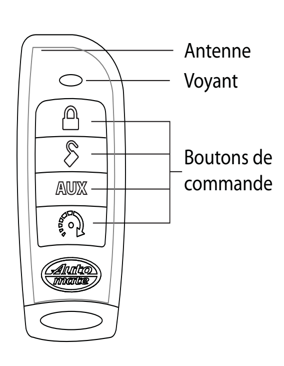
Ce produit est couvert par un ou plusieurs brevets. Voir les informations associées dans le guide en langue anglaise.

Votre garantie

Le système Responder HD est garanti. Veuillez vérifier que vous avez reçu la carte d'enregistrement de garantie et une preuve d'achat de la part du détaillant, indiquant que le produit a été installé par un détaillant agréé Directed. La validation peut être effectuée en ligne sur www.prodregister.com/directed ou en remplissant et renvoyant la carte d'enregistrement de garantie.

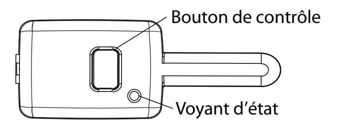
Contenu

Responder LE bidirectionnel



Fonction	Description
Antenne interne	Utilisé pour transmettre et recevoir *l'information
Voyant de transmission	Actif lors de la transmission d'information
Bouton de commande (4)	Utilisés pour effectuer l'armement, le désarmement , le canal auxiliaire et les commandes de télédémarrage.

Centre de contrôle



Le Centre de contrôle, généralement situé sur la partie supérieure du pare-brise envoie et reçoit des commandes ou des messages vers et à partir de votre système. Il est constitué de:

- L'antenne du système de véhicule, pour les communications bidirectionnelles.

- Le voyant d'état en tant qu'indicateur visuel de l'état du système.
- Le bouton de contrôle, pour placer le système en mode Valet* afin d'exécuter la fonction de* surpassement d'urgence.

* Consulter le guide en ligne.

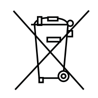
Information de pile

La télécommande unidirectionnelle par une pile (PN CR-2032) qui peuvent être achetées chez la plupart des détaillants. Lorsque la pile commence à faiblir, la portée de fonctionnement est réduite.

Remplacement de pile

1. Dévisser le matériel en arrière de l'unité et retirer du boîtier.
2. Tenez la base de l'unité d'une seule main et tournez doucement et tirez sur le corps principal du boîtier de l'autre main. Cela relâchera toutes les pièces de l'ensemble de boîtier.
3. Retirez la pile de la griffe et la remplacer avec une nouvelle tout en respectant la polarité.
4. Réassembler l'unité et fixer solidement avec le matériel.

Élimination de la pile



Directed se soucie de l'environnement. Si vous devez vous débarrasser de la pile, veuillez le faire en respectant les exigences municipales de recyclage de pile.

Tableau de commande à distance

Action / Bouton	Appuyer et relâcher	la touche MAJ (appuyer/relâcher « AUX » en premier)	Appuyer/tenir pendant 2 secondes
(cadenas fermé)	Armement	Armement silencieux	Armement et panique
(cadenas ouvert)	Désarmement	Désarmement silencieux	Aucune fonction
AUX	Touche MAJ*	Contournement de capteur	Ouverture du coffre
(démarrage)	Démarrage à distance	Réinitialisation de durée	Aucune fonction

*Les commandes avancées sont effectuées en appuyant et en relâchant le bouton **AUX** avant d'appuyer sur un des boutons de commande pour effectuer l'action correspondante.

Par exemple, pour armer silencieusement : Appuyez et relâchez **AUX** d'abord, puis appuyez et relâchez

Commandes de base (Accès Direct)

Armement

Appuyer et relâcher 

L'alarme s'arme, les portes se verrouillent (si branché), et la sirène émet des tonalités et les feux de stationnement clignotent une fois. Le voyant d'armement s'allume et une tonalité de confirmation se fait entendre. Si en mode Valet*, les portes se verrouillent. Sortir du mode Valet pour armer l'alarme normalement.

Si une faille de zone déclenchement est détectée, la sirène émet une tonalité et la télécommande émettra un rapport de faille de zone déclenchement**.

Armement et Panique

Appuyer et tenir

L'alarme s'arme (ou se verrouille dans Valet) et, après 2 secondes, fait retentir la sirène et fait clignoter les feux de stationnement. Appuyer sur le bouton ou pour arrêter la sortie.

Désarmement

Appuyer et relâcher 

L'alarme se désarme, les portes se déverrouillent (si branché), et la sirène émet des tonalités et les feux de stationnement clignotent deux fois. Si en mode Valet*, les portes se déverrouillent.

Un rapport d'alarme* remplacera la sortie de désarmement si l'alarme était déclenchée; la sirène émettra une tonalité 4 ou 5 fois.

AUX/Coffre

Appuyer et tenir AUX

Le coffre s'ouvre (si branché) lorsque le bouton est appuyé pendant 2 secondes.

Télédémarrage

Appuyer et relâcher

Active (ou si activé, désactive) le démarreur à distance. Le moteur se met en marche et les feux de stationnement s'allument ou le moteur s'arrête et les feux de stationnement s'éteignent. Si un problème de configuration de télédémarrage empêche le moteur de démarrer, le voyant s'allume tandis que les feux de stationnement clignotent pour transmettre un rapport de faille de télédémarrage* pour identifier la faille.

Prise de contrôle de clé

Lorsque vous êtes prêt à conduire

Le système garde le moteur en marche jusqu'à ce que le véhicule soit prêt à la conduite. Pour effectuer la prise de contrôle de clé:

1. Désarmer le système et entrer dans le véhicule, ne pas appuyer sur la pédale de frein.
2. Insérer la clé, mettre le contact, et ensuite appuyer sur la pédale de frein, le télédémarrage se désactive alors.
3. Les feux de stationnement s'éteignent pour indiquer que le télédémarrage est inactif, et après quelques secondes la télécommande émet un message de télédémarrage inactif.
4. Le véhicule est prêt pour la conduite.

* Consulter le guide en ligne.

Pour les véhicules à transmission manuelle, consulter le guide en ligne.

Commandes Avancées: (Niveau 1)

Appuyer et relâcher le bouton AUX 1 fois, alors (dans de 2 seconde):

Armement silencieux

Appuyer et relâcher

L'alarme s'arme, les portes se verrouillent (si branché), et les feux de stationnement clignotent une fois..

Désarmement silencieux

Appuyer et relâcher

Les portes se déverrouillent (si branché), et les feux de stationnement clignotent deux fois. La sortie du désarmement silencieux peut être remplacée par le rapport d'alarme**

Contournement de capteur

Appuyer et relâcher AUX, alors appuyer et tenir.
L'exécution de la commande de contournement de capteur va progressivement contourner le fonctionnement de capteur et sera confirmé comme suit:

- Contournement d'avertissement: Les feux de stationnement clignoteront 2 fois. Les capteurs seront activés aux niveaux de déclenchement complet sur impact seulement.
- Contournement de déclencheur complet et d'avertissement: Les feux de stationnement clignoteront 3 fois. Les capteurs ne seront pas activés pour tout niveau d'impact.
- Contournement de capteur désactivé: Les feux de stationnement clignoteront 1 fois. Les capteurs sont pleinement opérationnels.

Remarque Le système doit être armé avant d'effectuer le contourne-

ment de capteur.Exécuter la commande d'armement en tout temps pour désactiver le contournement de capteur.

Réinitialisation de durée

Appuyer et relâcher

Si plus de temps est requis pendant que le télédémarrage est actif, la réinitialisation de durée remettra le compteur de durée au réglage préprogrammé.

Remarque Le démarrage à distance doit être actif afin d'utiliser cette fonctionnalité.

*	Consulter le guide en ligne.
**	Consulter le guide en ligne.

Réglementations gouvernementales

Cet appareil est conforme à la section 15 du règlement de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : 1) cet appareil ne doit pas produire d'interférences nuisibles, et 2) cet appareil doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

Cet appareil a été testé et reconnu compatible avec les limites des appareils numériques de classe B, en application de la section 15 des règles de la FCC. Ces limites ont été établies de façon à offrir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Ce matériel produit et peut rayonner une énergie radiofréquence, de sorte que s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions, il peut entraîner des interférences nuisibles avec les radiocommunications. Il est toutefois impossible de garantir que des interférences ne se produiront pas dans une installation donnée. Si cet appareil entraîne des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut se vérifier en le mettant hors tension puis de nouveau sous tension, l'utilisateur peut prendre une ou plusieurs des mesures suivantes pour essayer de corriger les interférences :

- Modifier l'orientation ou l'emplacement de l'antenne réceptrice.
- Augmenter la distance entre l'appareil et le récepteur.
- Brancher l'appareil sur une prise de courant d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consulter le détaillant ou un technicien spécialisé en radio et télévision pour obtenir d'autres conseils.

Télécommandes

Pour satisfaire aux exigences de la FCC de conformité à l'exposition RF, cet appareil ne doit être utilisé que dans des situations où il est tenu et utilisé à la main. Ces exigences imposent de maintenir une distance de séparation d'au moins 20 cm entre l'appareil et son antenne d'une part, et le corps de

l'utilisateur d'autre part, à l'exception de la main et du poignet. Cet appareil a été conçu pour être utilisé à la main, et ses configurations de fonctionnement ne permettent pas les émissions normales s'il se trouve dans une poche ou un étui à proximité du corps.

Centrale de commande

Les exigences de la FCC de conformité à l'exposition RF imposent de maintenir une distance de séparation d'au moins 20 cm entre l'appareil et son antenne d'une part, et le corps de l'utilisateur d'autre part, à l'exception de la main et du poignet.

Cet appareil est conforme au Cahier des charges sur les Normes Radioélectriques CNR-210 d'Industrie Canada. Son utilisation n'est autorisée que suivant un principe de non-interférence, non-protection ; en d'autres termes, cet appareil ne doit pas être utilisé s'il a été déterminé qu'il entraîne des interférences nuisibles pour les services autorisés par IC. En outre, l'utilisateur de cet appareil doit accepter toutes interférences radio pouvant être reçues, même si celles-ci peuvent perturber le fonctionnement de l'appareil.

AVERTISSEMENT ! Les changements ou modifications non explicitement approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit de l'utilisateur à utiliser cet appareil.

Avertissement ! La sécurité avant tout



Lire les avertissements de sécurité ci-dessous avant de poursuivre. Il peut être dangereux ou illégal d'utiliser incorrectement ce produit.

Installation

En raison de la complexité de ce système, l'installation de ce produit ne doit être effectuée que par un détaillant agréé Directed. Pour toute question, s'adresser à un détaillant ou téléphoner à Directed au 1-800-753-0600.

Possibilité de télédémarrage

Correctement installé, ce système peut démarrer le véhicule grâce à l'émission d'un signal de commande par la télécommande. Il ne faut donc jamais utiliser le système dans un lieu totalement ou partiellement clos sans ventilation (par exemple un garage). En cas de stationnement dans un lieu totalement ou partiellement clos, ou lors de l'entretien du véhicule, le système de télédémarrage doit être désactivé à l'aide du commutateur installé. Il incombe à l'utilisateur d'utiliser correctement tous les émetteurs de télécommande et de les maintenir hors de portée des enfants, de façon à éviter tout télédémarrage intempestif par le système. L'UTILISATEUR DOIT INSTALLER UN DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE DANS OU À PROXIMITÉ DE LA ZONE D'HABITATION ADJACENTE AU VÉHICULE. TOUTES LES PORTES SÉPARANT LES ZONES D'HABITATION ADJACENTES DE LA ZONE TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT CLOSE OÙ SE TROUVE LE VÉHICULE DOIVENT RESTER FERMÉES À TOUT MOMENT. Il incombe à l'utilisateur de prendre ces précautions.

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Le télédémarrage d'un véhicule à boîte de vitesses manuelle s'effectue de façon différente du télédémarrage d'un véhicule à transmission automatique , car il faut laisser le véhicule au point mort. Il est indispensable de lire le présent manuel d'utilisation pour se familiariser avec les bonnes procédures relatives au télédémarrage avec une boîte de vitesses manuelle. Pour toute question, s'adresser à un détaillant agréé Directed ou téléphoner à Directed au 1-800-753-0600.

Avant d'effectuer le télédémarrage d'un véhicule à boîte de vitesses manuelle, s'assurer que :

- Le véhicule a été laissé au point mort et qu'il n'y a personne devant et derrière le véhicule.
- Le véhicule se trouve sur une surface plane.

- Le frein de stationnement a été correctement actionné

AVERTISSEMENT ! Il incombe au propriétaire de vérifier que le frein de stationnement / de secours fonctionne correctement. L'inobservation de cette consigne risque d'entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels. Il est conseillé au propriétaire de faire inspecter et régler deux fois par an le système de frein de stationnement / de secours dans un atelier automobile réputé.

L'utilisation de ce produit de façon contraire au mode de fonctionnement prévu risque d'entraîner des dommages matériels, des blessures corporelles ou la mort. (1) Ne jamais télédémarrer le véhicule lorsqu'une vitesse est enclenchée, et (2) Ne jamais télédémarrer le véhicule avec la clé de contact en place sur le tableau de bord. L'utilisateur doit en outre faire contrôler périodiquement le dispositif de sécurité de point mort du véhicule qui permet d'interdire le télédémarrage lorsqu'une vitesse est enclenchée. Ce contrôle doit être effectué par un détaillant agréé Directed conformément à la procédure de contrôle de sécurité décrite dans le manuel d'installation du produit. Si le véhicule démarre alors qu'une vitesse est enclenchée, il faut cesser immédiatement l'utilisation du télédémarrage et demander au détaillant Directed agréé de résoudre le problème.

Une fois le module de télédémarrage installé, contacter un détaillant agréé pour lui faire contrôler le module de télédémarrage suivant la procédure de contrôle de sécurité décrite dans le manuel d'installation du produit. Si le véhicule démarre lors du test du circuit d'arrêt de sécurité de point mort, c'est que le système de télédémarrage n'a pas été correctement installé. Il faut déposer le module de télédémarrage ou faire réinstaller correctement le système de télédémarrage par l'installateur, de façon à ce que le véhicule ne démarre pas lorsqu'une vitesse est enclenchée. Tout travail d'installation doit être effectué par un centre de réparations agréé.

L'UTILISATION DU MODULE DE TÉLÉDÉMARRAGE ALORS QUE LE VÉHICULE PEUT DÉMARRER AVEC UNE VITESSE ENCLENCHÉE EST CONTRAIRE AU MODE DE FONCTIONNEMENT PRÉVU. L'UTILISATION DU SYSTÈME DE TÉLÉDÉMARRAGE DANS CES CONDITIONS RISQUE D'ENTRAÎNER DES DOMMAGES MATÉRIELS OU DES BLESSURES CORPORELLES. IL FAUT CESSER IMMÉDIATEMENT D'UTILISER LE SYSTÈME ET DEMANDER À UN DÉTAILLANT DIRECTED AGRÉÉ DE RÉPARER OU DÉBRANCHER LE MODULE DE TÉLÉDÉMARRAGE. DANS CE CAS, LA SOCIÉTÉ DIRECTED DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ ET NE PAIE PAS LES FRAIS D'INSTALLATION OU DE RÉINSTALLATION.

Ce produit a été conçu uniquement pour les véhicules à injection. L'utilisation de ce produit dans un véhicule à boîte de vitesses manuelle doit se faire en conformité totale avec les instructions du présent manuel.

Ne pas installer ce produit dans un cabriolet, à toit amovible ou décapotable, ayant une boîte de vitesses manuelle. L'installation dans ces véhicules présente un certain risque.

Interférences

Tous les appareils radio sont sensibles aux interférences, qui peuvent affecter leur bon fonctionnement.

Mises à jour et batteries

Toute mise à jour de ce produit ou installation de batterie doit être effectuée par un détaillant agréé. Ne pas tenter d'effectuer de modification non autorisée sur ce produit.

Résistance à l'eau et à la chaleur

Ce produit n'a pas été conçu pour résister à l'eau ni à la chaleur. Veiller à maintenir ce produit sec et à l'écart des sources de chaleur. Tout dommage dû à l'eau ou à la chaleur annule la garantie

Garantie à vie limitée pour l'utilisateur

Directed Electronics (« Directed ») s'engage envers l'acheteur initial, à réparer ou remplacer (selon le choix de Directed) par un dispositif comparable remis en état, tout dispositif Directed (appelé ci-dessous le « dispositif ») à l'exclusion, et sans que ce soit limitatif, de la sirène, des émetteurs de télécommande et des capteurs et accessoires associés, dans le cas où le dispositif présenterait des vices de matériaux ou de fabrication après une utilisation raisonnable pendant la durée de vie du véhicule, à condition que les conditions suivantes soient remplies : le dispositif a été acheté auprès d'un détaillant agréé Directed ; le dispositif a été installé par un professionnel et entretenu par un détaillant agréé Directed ; le dispositif sera réinstallé par un professionnel dans le véhicule dans lequel il avait été installé à l'origine par un détaillant agréé Directed ; et le dispositif a été retourné à Directed en port payé avec une copie lisible de la facture ou autre preuve d'achat datée portant les informations suivantes : nom, numéro de téléphone et adresse de l'acheteur ; nom, numéro de téléphone et adresse du détaillant agréé ; description complète du produit, y compris des accessoires ; année, marque et modèle du véhicule ; numéro d'immatriculation et numéro d'identification du véhicule. Tous les composants autres que le dispositif, y compris et sans que ce soit limitatif, la sirène, les émetteurs de télécommande et les capteurs et accessoires associés, bénéficient d'une garantie d'un an à compter de leur date d'achat. TOUS LES PRODUITS REÇUS PAR DIRECTED POUR UNE RÉPARATION SOUS GARANTIE SANS PREUVE D'ACHAT AUPRÈS D'UN DÉTAILLANT AGRÉÉ SERONT REFUSÉS. Cette garantie non transférable est automatiquement annulée si : le code de date ou le numéro de série du dispositif est dégradé, manquant ou modifié ; le dispositif a été modifié ou utilisé de façon contraire à l'usage prévu ; le dispositif a été endommagé par un accident, une utilisation abusive, la négligence, un mauvais entretien, l'installation ou d'autres causes ne résultant pas de vices de matériaux ou de fabrication. La garantie ne couvre pas les dommages au dispositif résultant de l'installation ou de la dépose du dispositif. Directed, à sa seule discrétion, déterminera ce qui constitue des dommages excessifs et pourra refuser le renvoi d'un dispositif présentant des dommages excessifs.

DANS TOUTE LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, TOUTES LES GARANTIES, Y COMPRIS MAIS SANS QUE CE SOIT LIMITATIF, TOUTE GARANTIE EXPLICITE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE, TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, ET TOUTE GARANTIE DE NON VIOLATION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES ; ET DIRECTED N'ASSUME ET N'AUTORISE AUCUNE PERSONNE NI ENTITÉ À ASSUMER POUR ELLE UN DEVOIR, UNE OBLIGATION OU UNE RESPONSABILITÉ QUELCONQUE EN RELATION AVEC SES PRODUITS. DIRECTED REFUSE ET DÉNIE ABSOLUMENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE ACTION DE PARTIES TIERCES, Y COMPRIS SES INSTALLATEURS ET DÉTAILLANTS AGRÉÉS. LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ DIRECTED, Y COMPRIS CE DISPOSITIF, SONT DES DISPOSITIFS DE DISSUASION CONTRE UN ÉVENTUEL VOL. DIRECTED N'OFFRE

PAS DE GARANTIE NI D'ASSURANCE CONTRE LE VANDALISME, LES DOMMAGES OU LE VOL D'UNE AUTOMOBILE, DE SES PIÈCES OU DE SON CONTENU, ET PAR LA PRÉSENTE, DIRECTED DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ, QUELLE QU'ELLE SOIT, Y COMPRIS MAIS SANS QUE CE SOIT LIMITATIF, LA RESPONSABILITÉ POUR LE VOL, LES DOMMAGES OU LE VANDALISME. CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES FRAIS DE MAIN D'ŒUVRE POUR L'ENTRETIEN, LA DÉPOSE OU LA RÉINSTALLATION DU DISPOSITIF, NI AUCUN DOMMAGE INDIRECT D'AUCUNE SORTE. DANS LE CAS D'UNE RÉCLAMATION OU D'UN LITIGE IMPLIQUANT DIRECTED OU SA FILIALE, LES PROCÉDURES SE TIENDRONT DANS LE COMTÉ DE SAN DIEGO DANS L'ÉTAT DE CALIFORNIE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. LES LOIS DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE ET LES LOIS FÉDÉRALES EN VIGUEUR S'APPLIQUERONT POUR LA RÉSOLUTION DU LITIGE. L'INDEMNISATION MAXIMALE DANS LE CADRE DE TOUTE RÉCLAMATION CONTRE DIRECTED SERA STRICTEMENT LIMITÉE AU PRIX D'ACHAT DU DISPOSITIF AUPRÈS DU DÉTAILLANT AGRÉÉ DIRECTED. DIRECTED N'EST PAS RESPONSABLE POUR LES DOMMAGES QUELS QU'ILS SOIENT, Y COMPRIS MAIS SANS QUE CE SOIT LIMITATIF, LES DOMMAGES DIRECTS, LES DOMMAGES INDIRECTS, LES DOMMAGES AU VÉHICULE, LES DOMMAGES POUR LES PERTES DE TEMPS, LE MANQUE À GAGNER, LES PERTES COMMERCIALES, LES PERTES ÉCONOMIQUES, ET LES AUTRES DOMMAGES SIMILAIRES. NONOBSTANT CE QUI PRÉCÈDE, LE FABRICANT OFFRE UNE GARANTIE LIMITÉE POUR LE REMPLACEMENT OU LA RÉPARATION DU MODULE DE COMMANDE, DANS LES CONDITIONS DÉFINIES ICI. CETTE GARANTIE EST NULLE SI LE DISPOSITIF N'A PAS ÉTÉ ACHETÉ AUPRÈS DE DIRECTED, OU D'UN DÉTAILLANT AGRÉÉ DIRECTED, OU SI LE DISPOSITIF A ÉTÉ ENDOMMAGÉ PAR UN ACCIDENT, UNE UTILISATION ABUSIVE, LA NÉGLIGENCE, UN CAS DE FORCE MAJEURE, UN MAUVAIS ENTRETIEN, OU D'AUTRES CAUSES NE RÉSULTANT PAS DE VICES DE MATERIAUX OU DE FABRICATION.

Certains états et provinces ne permettent pas de limitation sur la durée des garanties implicites, ou l'exclusion ou la limitation des dommages directs ou indirects. Cette garantie vous confère des droits spécifiques, et vous pouvez également bénéficier d'autres droits selon votre juridiction.

Cette garantie n'est valide que pour la vente des produits aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Les produits vendus en dehors des États-Unis d'Amérique ou du Canada sont vendus « en l'état » et ne bénéficient d'AUCUNE GARANTIE, ni explicite ni implicite.

Pour plus de détails concernant la garantie des produits Directed, veuillez visiter le site Web de Directed, section d'assistance : www.directed.com.

Ce produit peut être couvert par un plan de protection de garantie (« GPP », Guaranteed Protection Plan). Pour obtenir des détails sur ce plan, adressez-vous à un détaillant agréé Directed ou téléphonez au service à la clientèle de Directed au 1-800-876-0800.

920-10011-02 2011-06

